

Tarifs du Crématorium

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Le contrat de délégation de service public concernant la gestion du Crématorium prévoit une actualisation annuelle des tarifs.

Ces tarifs doivent être modifiés à compter du 1^{er} février 2007.

La nouvelle tarification proposée par la Société OGF qui exploite le Crématorium a été calculée en fonction de la formule de révision qui figure en annexe II du contrat de délégation de service public.

	Tarifs 2006			Tarifs 2007			Variation en % (tarif HT)
	Tarif HT	TVA 19,6 %	Tarif TTC	Tarif HT	TVA 19,6 %	Tarif TTC	
Crémation							
cercueil adulte	337,14 €	66,08 €	403,22 €	359,88 €	70,54 €	430,42 €	6,745 %
cercueil enfant (1 à 12 ans)	168,57 €	33,04 €	201,61 €	179,94 €	35,27 €	215,21 €	6,745 %
cercueil enfant (moins d'un an)	84,29 €	16,52 €	100,81 €	89,98 €	17,64 €	107,62 €	6,751 %
Crémation d'un cercueil après exhumation							
moins de 5 ans après inhumation	337,14 €	66,08 €	403,22 €	359,88 €	70,54 €	430,42 €	6,745 %
plus de 5 ans après inhumation	168,57 €	33,04 €	201,61 €	179,94 €	35,27 €	215,21 €	6,745 %
Crémation de pièces anatomiques							
container de 60 kg et 200 l maximum	337,14 €	66,08 €	403,22 €	359,88 €	70,54 €	430,42 €	6,745 %
container de 30 kg et 100 l maximum	168,57 €	33,04 €	201,61 €	179,94 €	35,27 €	215,21 €	6,745 %
Dépôt des cendres de pièces anatomiques et restes d'exhumation au cimetière	31,05 €	6,09 €	37,14 €	33,15 €	6,50 €	39,65 €	6,763 %
Urne cinéraire	26,61 €	5,22 €	31,83 €	28,41 €	5,57 €	33,98 €	6,764 %
Dépôt provisoire de l'urne (forfait mensuel au-delà du 1 ^{er} mois)	15,96 €	3,13 €	19,09 €	17,04 €	3,34 €	20,38 €	6,767 %
Location salle de cérémonie	57,67 €	11,30 €	68,97 €	61,56 €	12,06 €	73,62 €	6,745 %
Supplément salle de cérémonie pour une cérémonie personnalisée	31,05 €	6,09 €	37,13 €	33,15 €	6,50 €	39,65 €	6,763 %

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces tarifs qui seront appliqués jusqu'au 31 janvier 2008.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces tarifs.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2007.